

---

## Table des matières

- 0 - Identification
- 1 - Le nom officiel
- 2 - Le genre
- 3 - L'orthographe
- 4 - La césure
- 5 - L'emploi répété
- 6 - Les usages familiers
- 7 - À proscrire
- 8 - Appellation réservée

---

## 0 Identification ▲

**Titre** : Norme d'utilisation du nom officiel

**S'adresse à** : toute la communauté

**Approbations** :

- Avis émis le 16 février 1989 par la Direction des relations publiques

---

## 1 Le nom officiel ▲

C'est l'**École Polytechnique** qui constitue le nom le plus courant de l'institution, sauf:

- a. dans les documents juridiques ou internationaux;
- b. lorsqu'il y a danger de confusion avec un autre établissement comme, par exemple, l'École Polytechnique de Thiès.

Dans ces deux cas, on utilisera l'appellation **École Polytechnique de Montréal**.

---

## 2 Le genre ▲

Le nom **École Polytechnique** de même que le substantif **Polytechnique** sont du genre féminin.

---

## 3 L'orthographe ▲

L'**É** majuscule dans **École** doit toujours être accentué.

L'adjectif substantivé **Polytechnique** doit toujours commencer par un **P** majuscule.

---

## 4 La césure ▲

À moins que cela ne soit requis pour l'aspect esthétique d'un texte, il faut éviter de séparer **École** de **Polytechnique** en bout de ligne; les deux mots doivent autant que possible apparaître côte

à côté. Il est déconseillé d'utiliser des traits d'union dans l'énoncé complet du nom de l'**École Polytechnique**.

---

## 5 L'emploi répété ▲

Dans un texte, on mentionnera en entier le nom de l'**École Polytechnique** lorsqu'il apparaîtra pour la première fois. Par la suite, on se contentera d'écrire **Polytechnique** de préférence à l'**École**. Pour éviter la redondance dans une phrase ou une suite de phrases où revient le mot **Polytechnique**, on pourra utiliser ultimement l'**École**.

---

## 6 Les usages familiers ▲

**Polytechnique** constitue un diminutif correct (de préférence à l'**École**) quand des contraintes de temps ou d'espace le justifient, ou lorsqu'on souhaite capter vivement l'attention (affiche, etc.). L'**École** peut être utilisé pour diminuer l'occurrence de **Polytechnique** dans les discours.

**Poly** doit être utilisé avec circonspection.

---

## 7 À proscrire ▲

Les appellations suivantes sont à bannir dans tout document comme, d'ailleurs, dans toute présentation orale, fût-elle familière:

- EPM ou l'EPM
- « la » Poly
- « la » Polytechnique

**Polytechnique** et **Poly** s'utilisent toujours sans article.

L'appellation **École Polytechnique** (avec un «p» minuscule), bien que correspondant aux tendances du français moderne, ne correspond pas au libellé officiel de **Polytechnique**.

---

## 8 Appellation réservée ▲

L'appellation **Corporation de l'École Polytechnique de Montréal** est réservée à l'usage du Conseil d'administration de la Corporation et aux usages protocolaires.